

## Motion

### «Pour un éclairage soucieux de l'environnement, de la santé et des approvisionnements en énergies»

À l'initiative des Vert-e-s de Versoix, cette motion, rassemblant l'unanimité des 27 membres du Conseil municipal, a été adressée au Conseil administratif lors de la séance du 12 septembre dernier.

Elle invite en particulier l'exécutif à :

- réduire de moitié l'intensité de l'éclairage public de minuit à 6h ;
- adapter l'éclairage public en instaurant des systèmes de luminaires intelligents (...);
- éteindre complètement l'éclairage nocturne dans les sites ou zones naturelles jugées opportunes ;
- prendre en compte les impératifs de sécurité publique (...);
- sensibiliser la population, les propriétaires (...), ainsi que les régies et les entreprises situées sur son territoire (...);
- effectuer auprès de la population toute la communication nécessaire afin que les différentes mesures soient bien comprises.

Gageons que la prise de conscience qui est en marche conduise non seulement chaque citoyenne ou citoyen, qu'il soit propriétaire ou locataire, commerçant ou à la tête d'une entreprise, voire autorité communale, à éteindre toutes les lumières superflues (éclairages, enseignes ou arcades) lors d'événements tels que «La nuit est belle» de vendredi dernier, mais aussi et surtout qu'elle s'inscrive dans une nouvelle normalité !

Retrouvez la motion dans son intégralité sur notre site internet sous «actualités et liens» puis «nos actions».



motion **SCAN** →

